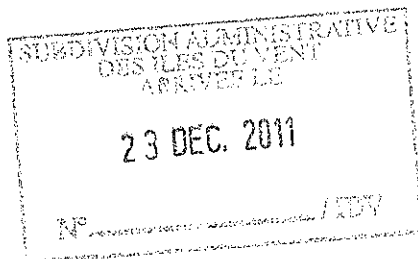




Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

**DELIBERATION N°121/2011
DU 21 DECEMBRE 2011**

Approuvant l'avenant n°1 au
marché de travaux n°2/2011
de l'entreprise SPRES relatif
au programme d'extension et
de rénovation de la caserne
des pompiers

Date de convocation :

13 décembre 2011

Date d'affichage :

13 décembre 2011

Résultats des votes

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

**La délibération est adoptée à
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

23 décembre 2011

Affichage de la présente
délibération le :

27 DEC. 2011

**EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze, le vingt et un du mois de décembre à dix sept heures vingt minutes,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Madame Elisa YAO THAM SAO et Monsieur William BENNETT, ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare		X	<i>Eliane LECHENE</i>
5	TERIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora		X	
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William		X	
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie		X	
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey		X	<i>Georges PUCHON</i>
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	DOOM Yves	X		
		17	16	2

DELIBERATION N°121/2011 DU 21 DECEMBRE 2011

Approuvant l'avenant n°1 au marché de travaux n°2/2011 de l'entreprise SPRES relatif au programme d'extension et de rénovation de la caserne des pompiers

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° HC 568/DAC du 2 septembre 2008 relatif aux décisions prises par le comité des finances locales du 17 juillet 2008
- VU la délibération n° 93/2008 du 18 décembre 2008, relative au programme d'extension et de rénovation de la caserne des pompiers
- VU la lettre N°481/VP du 9 avril 2009 de M. Antony GEROS, Vice Président relative à la situation des dossiers de subvention à la DDC,
- VU la délibération N° 57/2009 du 2 juin 2009 portant modification de la délibération N°93/2008 du 29 décembre 2008 relative au programme d'extension et de rénovation de la caserne des pompiers
- VU la lettre N°2335/VP du 7 septembre 2009 de M. Antony GEROS, Vice Président relative à la demande d'un délai supplémentaire pour la transmission des pièces relatives à quatre (4) opérations d'investissement
- VU la délibération N°73/2009 du 2 novembre 2009 portant modification de la délibération N°57/2009 du 2 juin 2009 relative au programme d'extension et de rénovation de la caserne des pompiers
- VU la lettre N° HC 1616/IDV /PCL/ht du 30 novembre 2011 de la subdivision administrative des îles du vent, relative à la demande de soumettre à l'approbation du conseil municipal le présent projet de délibération autorisant le maire à signer l'avenant N°1 au marché de travaux N°2/2011 de l'entreprise SPRES et à y apporter les modifications nécessaires

Après en avoir délibéré
en sa séance du 21/12/2011

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

VOTANTS	19
POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOpte :

Article 1er.

Approuve l'avenant N°1 au marché de travaux N°2/2011 de l'entreprise SPRES, relatif au programme d'extension et de rénovation de la caserne des sapeurs pompiers pour un montant de 1.555.075 FHT soit un montant de 1.710.583 FTTC (Un million sept cent dix mille cinq cent quatre vingt trois francs).

Article 2.

Le Maire est autorisé à signer l'avenant N°1 au marché de travaux N°2/2011 d'un montant de 1.710.583 FTTC et à y apporter toutes les modifications nécessaires.

Article 3.

La présente délibération, qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire

Béatrice VERNAUDON



Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le **23 DEC. 2011**
27 DEC. 2011
et publication du

Le Maire,

Béatrice VERNAUDON

